

La Structure Fédérative Recherche-Création promeut des activités pédagogiques et de recherche qui s'articulent autour des pratiques et processus de création pluridisciplinaires en arts, lettres, langues, sciences humaines, cognitives et sociales.

Depuis 2014, elle subventionne des appels à projets interdisciplinaires qui développent de nouvelles approches et méthodes pédagogiques et de recherche, stimulent le dialogue entre scientifiques et artistes, créent des ponts entre le monde universitaire et professionnel et répondent aux nouveaux enjeux sociétaux.

L'appel à projets 2018 s'adresse aux enseignants chercheurs du site grenoblois et aux artistes souhaitant construire des projets en collaboration.

#### **Critères d'éligibilité pour cet appel à projets :**

1. s'inscrire aux orientations scientifiques de la SF Recherche-Création, en particulier :
  - Expérimentation de nouveaux langages, formes et pratiques de la création
  - Analyse des processus et des pratiques de création
  - Étude historique et temporelle de la création
  - Observation et critique des enjeux socio-culturels des pratiques artistiques et de l'industrie culturelle
  - Réflexion sur la dimension territoriale et politique de la création
2. rassembler différents acteurs autour d'un projet de recherche pluri ou interdisciplinaire, éventuellement avec une ouverture à l'international;
3. impliquer au moins un laboratoire membre de la SFR ;
4. être porté par un enseignant chercheur ;
5. être un projet incitatif pour une recherche émergente en cours de structuration ou avec une perspective de s'inscrire dans les programmes de recherches nationaux ou internationaux ;
6. mettre en place au moins un partenariat avec des institutions culturelles, économiques, sociales ou d'autres acteurs non-académiques;
7. développer recherche-création ou recherche-expérimentation, recherche-action.

#### **Procédure d'évaluation :**

- dépôt des dossiers :
  - au plus tard le 6 novembre 2017 avant 12 heures ;

- après avoir reçu un avis des directrices/directeurs des unités ou laboratoires concernés (lettre à l'appui) ;
- sous forme informatique, document PDF et Word, à l'adresse : [maisondelacreation@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:maisondelacreation@univ-grenoble-alpes.fr);
- examen et classement :
  - par trois experts extérieurs désignés par le Comité d'orientation scientifique de la SFR ;
  - une proposition financière sera faite selon l'ordre du classement dans la limite du budget dédié à cet appel à projets ;
- rapport du jury et décision :
  - communication des résultats auprès des porteuses/porteurs de projets et directrices/directeurs d'unité avant le 15 décembre 2017.

### **Subvention :**

- Un montant maximum par projet est plafonné à 5 000 euros ;
- La subvention est accordée uniquement pour le fonctionnement (y compris la gratification des stages) ;
- Les dépenses liées aux publications et aux colloques ne sont pas éligibles ;
- Le mise en paiement : début janvier 2018 ;
- Le suivi budgétaire se fait par l'unité de recherche qui participe dans le projet ou le porte ;
- La somme allouée doit être dépensée avant 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Le site internet de la SFR offre aux porteurs de projets lauréats un espace pour : communiquer sur les événements en lien avec les projets ; déposer les résultats de recherche sous forme libre ; afficher des liens vers d'autres supports informatiques s'ils ont été mis en place suite au projet.

Tous les projets soutenus devront fournir a posteriori un compte-rendu qui servira aux bilans d'activité de la SF Recherche-Création.

Une présentation des résultats de recherche sera proposée lors d'un COPIL de la SF Recherche-Création et d'une journée organisée à cet effet.

### **Renseignement :**

- Pour tous renseignements concernant cet appel: Grulois Nataliya, tél. 04 76 82 73 26 [maisondelacreation@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:maisondelacreation@univ-grenoble-alpes.fr)

### **Réservation des espaces :**

- Si le projet prévoit l'utilisation de l'Amphidice et de l'EST, merci de contacter en amont pour plus de renseignement et la réservation la DGD RTI, la Direction de la culture et de la culture scientifique : Celie Rodriquez [celie.rodriquez@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:celie.rodriquez@univ-grenoble-alpes.fr)